



Rambouillet, le 25 septembre 2017

Le Proviseur

à Mmes et MM les Parents d'élèves

**ELECTIONS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION
Vendredi 13 octobre 2017 de 14h30 à 18h30 en salle E/012**

Madame, Monsieur,

En application du décret du 30 août 1985, vous êtes appelés à désigner vos représentants au Conseil d'Administration du Lycée pour l'année scolaire 2017-2018. Vous trouverez ci-après les indications concernant les modalités du vote.

Comme chaque année, j'insiste sur l'importance de votre participation dont dépend la représentativité de vos élus. Le Conseil d'Administration et les commissions qui en émanent sont des instances où se prennent, dans la transparence et la concertation, des décisions importantes concernant la vie du lycée et l'avenir de votre fils ou de votre fille.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en mes sentiments dévoués.

Le Proviseur,

COMMENT VOTER

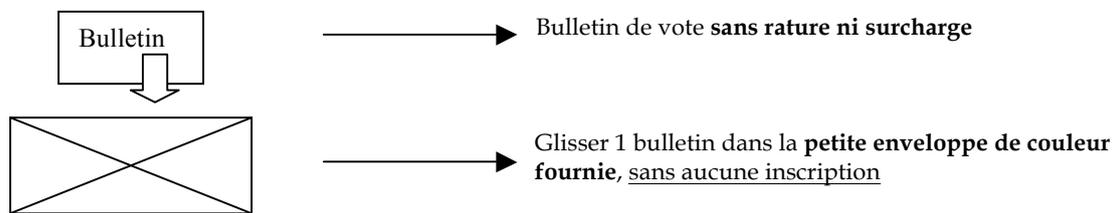
Quel que soit votre nombre d'enfants inscrits au Lycée, **vous votez une fois et une seule**

Nous vous rappelons que Monsieur **et** Madame peuvent voter. (Aucun vote par procuration n'est autorisé.)

**Vous pouvez voter directement le
Vendredi 13 octobre 2017 entre 14 H 30 et 18 H 30**
(Entrée avenue du Général Leclerc, stationnement à l'extérieur - Scrutin en salle de réunion Bâtiment E)

**Vous pouvez voter par correspondance du
Lundi 9 octobre 2017 à la clôture du scrutin**
(voir modalités ci-dessous)

Modalités pour le vote par correspondance : Chaque votant :



RECTO

VERSO

Lycée Louis Bascan
**ELECTIONS AU CONSEIL
D'ADMINISTRATION**
5, avenue du Général
Leclerc
78120 - RAMBOUILLET

Nom et prénom du VOTANT
Lien de parenté avec l'élève
Classe et nom si différent
Signature

Puis mettre la petite enveloppe de couleur dans une autre enveloppe
Remplir le recto/verso selon modèle ci-contre

vous pouvez

- soit envoyer cette enveloppe par courrier affranchi,
- soit la déposer, dans une urne prévue à cet effet, à la loge, ou encore au bâtiment F (devant le bureau F015).